



Liste des autres services

Tâches non admissibles à la subvention gouvernementale

Afin de favoriser le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie, le **Service d'aide à domicile du Granit** offre une gamme complète de services en plus de l'aide domestique admissible à la subvention gouvernementale.

Ce feuillet énumère les tâches les plus courantes dans les services non subventionnés.

Vous trouverez le détail des services suivants :

- Services d'assistance personnelle
- Présence – surveillance - stimulation
- Menus travaux intérieurs et extérieurs

Pour tout besoin n'apparaissant pas dans ces listes, prière de communiquer avec le bureau pour valider à quel type de service ils appartiennent.

SERVICES D'ASSISTANCE PERSONNELLE

1. Aide au bain
2. Toilette totale ou partielle au lit
3. Laver et coiffer les cheveux
4. Couper les ongles
5. Changer une culotte d'incontinence
6. Aide pour se déplacer à l'intérieur de la maison et aide aux transferts
7. Aide à l'habillement
8. Aide à l'alimentation
9. Aide au lever et au coucher
10. Brosser les dents
11. Nettoyer les prothèses dentaires
12. Raser la barbe (avec un rasoir électrique)
13. Installation et entretien d'une prothèse auditive
14. Médicaments (distribution et administration)
15. Lecture de la température buccale
16. Lecture de la tension artérielle
17. Application d'un pansement
18. Installation de bas support
19. Collecte d'un échantillon d'urine ou de selles
20. Installation d'un condom urinaire
21. Vidange du sac collecteur d'urine

PRÉSENCE – SURVEILLANCE - STIMULATION

22. Accompagnement chez le médecin
23. Accompagnement dans une activité (ex. : quilles, tourisme, Centre de jour, marche à l'extérieur)
24. Faire des sorties avec le client (ex. : restaurant, visite de parents ou d'amis, magasinage)
25. Stimuler le client (ex. : jeux, discussions, exercices)
26. Assurer une présence-surveillance (jour/soir/nuit)
27. Assurer une présence-surveillance en fin de vie (rester au chevet)

MENUS TRAVAUX INTÉRIEURS-EXTÉRIEURS

28. Entretien extérieur (ex. : raclage des feuilles, désherbage, travaux saisonniers)
29. Réparations mineures à l'intérieur de la maison
30. Installation d'équipements de sécurité (ex. : barre dans le bain, siège de bain)
31. Peinture (petites surfaces)
32. Tailler les haies de cèdres
33. Entrer du bois de poêle
34. Monter un abri tempo
35. Entrer et sortir les meubles de patio
36. Changer les fenêtres (châssis doubles)
37. Frotter l'argenterie
38. Faire ou défaire les boîtes de déménagement

* Pour une question de sécurité, les préposées utilisent leur véhicule lors des déplacements. Des frais de kilométrage sont à prévoir pour les sorties avec ou pour le client.

Si vous avez des questions, appelez-nous !



Service d'aide à domicile du Granit

4263 rue Laval
Lac-Mégantic (Québec)
G6B 1A8
Tél. : 819 583-2550

Mise à jour le 11 octobre 2016